

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison
Commune de Soleymieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 9 Pour : 9+2 pouvoirs Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

Présents : RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, POYET Manon, POYET Mathieu, DAMEZET Jérôme, MONTET Frédéric, BOUTTE Thérèse, DETHY Annie, FAURE Sophie

Absents excusés : SOUBEYRAND Daniel donne pouvoir à DETHY Annie, QUATRESOUS Christian donne pouvoir à DUMAS Jean-Marc,

Secrétaire de séance : BOUTTE Thérèse

Fond de soutien LFA

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Considérant que la commune de Soleymieux souhaite faire l'installation de panneau photovoltaïque sur la toiture de l'école et que ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'enveloppe de 1 048 000€ mise en place par LFA dans le cadre du fonds de soutien, il est envisagé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à Loire Forez agglomération.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé ne dépasse pas la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe,

Où l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ,

Sollicite un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux (enveloppe n° 2) en vue de participer au financement de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école, à hauteur de 13 735 € maximum (montant du fonds de concours).

Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme

Fait à Soleymieux, le 08/03/2024

Le Maire,
Julien RONZIER



Le secrétaire de séance
BOUTTE Thérèse

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thérèse Boutte', is written over the text of the secretary's name.

Affichage fait le 09..JUIL..2024.....numériquement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20240325-2024-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2024
Publication : 28/03/2024